



MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
692, rang de l'Église Nord, Saint-Ignace-de-Stanbridge (Québec) J0J 1Y0

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DE SÉANCE ORDINAIRE DU 7 OCTOBRE 2019**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge, tenue lundi le septième (7^e) jour du mois d'octobre deux mille dix-neuf à 19 h 30, au Centre communautaire, 857, chemin St-Ignace, Saint-Ignace-de-Stanbridge

Sont présents :

Sonya Lapointe, conseillère n° 1

André Choinière, conseiller n° 2

Isabelle Laurent, conseiller n° 3

Louis Matteau, conseiller n° 4

Ghislain Quintal, conseiller n° 5

Formant quorum, sous la présidence de madame Dominique Martel

Secrétaire d'assemblée : Madame Mélanie Thibault

Le conseiller n° 6 Éric Rioux, est absent

RÉSOLUTION NUMÉRO : 2019.10203

Municipalité alliée contre la violence conjugale

ATTENDU que la Charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1) ;

ATTENDU que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal ;

ATTENDU que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale ;

ATTENDU qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes ;

ATTENDU que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité ;

ATTENDU que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec ;

ATTENDU que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale ;

IL EST PROPOSÉ PAR ISABELLE LAURENT
APPUYÉ PAR SONYA LAPOINTE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE CE CONSEIL proclame que la Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge est alliée contre la violence conjugale.

ADOPTÉE

Copie certifiée conforme ce
9^e jour d'octobre 2019

Mélanie Thibault,
directrice générale/secrétaire-trésorière